

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

AVIS AUX MÉDIAS

Itinéraire pour la visite de la Cour suprême du Canada à Québec

OTTAWA, 7 septembre 2022 – La Cour suprême du Canada sera à Québec du 12 au 16 septembre 2022.

Les juges de la Cour entendront deux affaires au palais de justice, rencontreront des étudiants et étudiantes de la région, accueilleront le public à un événement gratuit et échangeront avec la communauté juridique locale. Les membres des médias qui prévoient couvrir la visite sont invités à prendre connaissance du calendrier et des précisions figurant ci-dessous :

Le 12 septembre (lundi)

10 à 10 h 30 – Point de presse

Le juge en chef Richard Wagner prononcera de brèves remarques et répondra aux questions des journalistes.

Palais de justice, pièce 4.01, 300, boul. Jean-Lesage, Québec (Québec)

Après-midi – Visites dans des écoles secondaires de la région, activités fermées aux médias.

Le 14 septembre (mercredi)

9 h 30 – Instruction de l'affaire *Sa Majesté le Roi c. Pascal Breault*, événement ouvert aux médias.

Le juge en chef Wagner prononcera quelques brèves remarques concernant l'importance de l'accessibilité des tribunaux pour la population canadienne avant le début de l'audience. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'affaire entendue par la Cour, veuillez consulter [La cause en bref préliminaire](#). Veuillez noter que l'audience sera [diffusée en direct](#) sur le site Web de la Cour suprême, ainsi que sur le site www.cpac.ca

Palais de justice, pièce 4.01, 300, boul. Jean-Lesage, Québec (Québec)

15 h – Événement public au Musée de la civilisation, événement ouvert aux médias.

Après de courtes remarques de la juge en chef du Québec, Manon Savard, et du juge en chef du Canada, Richard Wagner, la modératrice Isabelle Richer animera une séance publique de questions et réponses avec les neuf juges.

Musée de la civilisation, auditorium Roland-Arpin, 85, rue Dalhousie, Québec (Québec)

Veuillez noter que les juges n'accorderont pas d'entrevues.

Le 15 septembre (jeudi)

9 h 30 – Instruction de l'affaire *Janick Murray-Hall c. Procureur général du Québec*, événement ouvert aux médias.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'affaire entendue par la Cour, veuillez consulter [La cause en bref préliminaire](#). Veuillez noter que l'audience sera [diffusée en direct](#) sur le site Web de la Cour suprême, ainsi que sur le site www.cpac.ca
Palais de justice, pièce 4.01, 300, boul. Jean-Lesage, Québec (Québec)

Le 16 septembre (vendredi)

8 h – Tables rondes avec des étudiants et étudiantes ainsi que des membres du corps professoral de l'Université Laval, activités fermées aux médias.

Notes pour les médias

- Des photos officielles des juges et bien d'autres ressources se trouvent sur le microsite [Visite de la Cour à Québec](#).
- Lors de votre arrivée au palais de justice, veuillez présenter votre carte d'identité de votre organe de presse à la table d'inscription des médias.
- Des places sont réservées pour les journalistes dans la salle d'audience mais leur nombre est limité. Les membres du public et des médias ont également accès à une salle de débordement.
- Une fois que les audiences ont officiellement commencé, aucune caméra n'est autorisée dans la salle d'audience.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

Renée Thériault
Conseillère juridique principale
Téléphone : 613-996-9296
Renee.Theriault@scc-csc.ca

Alison Crawford
Conseillère principale en communications stratégiques
Téléphone : 343-996-1247
Alison.Crawford@scc-csc.ca

* * * *